



Maison de la Musique  
Contemporaine

# RAPPORT MORAL ET D'ACTIVITÉ 2024



---

# SOMMAIRE

Préambule	1
<hr/>	
<b>LA MAISON DE LA MUSIQUE CONTEMPORAINE</b>	2
La gouvernance	2
L'équipe	3
Qualité de Vie et Conditions de travail (QVCT)	5
La veille	7
Mécénat et subventions	7
<hr/>	
<b>PÔLE PROMOTION ET VALORISATION</b>	8
L'équipe	9
Stratégie digitale	9
Relations presse	10
Partenariats	10
Sensibilisation des Conservatoires (CRI/CRC, CRD, CRR)	12
Les compositrices	12
Outils de communication	12
Formation	13
Politique documentaire	14
Fonds CDMC-MMC	14
<hr/>	
<b>PÔLE ACCOMPAGNEMENT ET SERVICES AUX PROFESSIONNEL·LE·S</b>	18
Une politique d'accompagnement professionnel	19
Les moyens	19
Les aides financières	20
Les aides attribuées	25
Le conseil et l'accompagnement individuel	27
La formation et l'information	28
<hr/>	
<b>PÔLE MÉDIATION ET DÉVELOPPEMENT DES PUBLICS</b>	30
Les SuperPhoniques	31
La mini-encyclopédie des musiques contemporaines	33
<i>En son(s) quartier</i>	33
L'Académie de médiation	35
La médiation hors les murs	36
Le KIT Musiques en jeu(x)	37
Groupe Médiation	38
Conseil et accompagnement à la médiation	39

## PRÉAMBULE

L'année 2024 a marqué une nouvelle étape dans le développement et l'affirmation des missions de la Maison de la Musique Contemporaine (MMC) dans le paysage musical.

Animée par une volonté constante d'ouverture, d'inclusion et d'engagement auprès de la création musicale contemporaine et de ses acteur·rice·s, la MMC a consolidé sa politique d'accompagnement à destination des professionnel·le·s du secteur. À travers une approche de plus en plus transversale, elle a su mobiliser l'ensemble de ses équipes – le pôle Promotion et valorisation, le pôle Accompagnement et services aux professionnel·le·s et le pôle Médiation et développement des publics – autour de projets communs et de dispositifs croisés. Ainsi, le conseil aux porteur·euse·s de projets, désormais assuré par tous les pôles, incarne pleinement cette synergie. Tout comme le partenariat avec l'Onda, rendu possible grâce au soutien de la Caisse des Dépôts, impliquant toutes les équipes de la MMC depuis l'été 2024, pour proposer un nouveau dispositif d'aide 360, adressé aux structures de diffusion et aux ensembles émergents, qui sera lancé en septembre 2025.

Cette transversalité irrigue également les contenus éditoriaux du pôle Promotion, où la diversité des formats – dosiers interactifs, podcasts, vidéos à destination des réseaux sociaux – répond à une ambition claire : parler à tous les publics, professionnel·le·s et amateur·rice·s, sur tous les canaux, avec la même exigence de qualité et de pertinence.

En parallèle, 2024 a vu également le renforcement de l'engagement de la Maison vis-à-vis des enjeux sociétaux, en rendant notamment obligatoire la présence des compositrices dans les programmes présentés pour l'aide à la production et diffusion d'œuvres contemporaines (hors monographie ou œuvre unique). Une décision qui n'est pas passée inaperçue grâce au relai d'Agnès Saal, alors Haute fonctionnaire à l'égalité, la diversité et la prévention des discriminations au ministère de la Culture, renforçant davantage cette prise de position dans l'écosystème musical contemporain.

La volonté d'égalité et inclusion est représentée également par les SuperPhoniques (ex Grand Prix Lycéen des Compositeurs) qui ont vécu leur première édition, parés de leur nouvelle identité. Non seulement une nouvelle charte graphique, mais aussi deux sélections, deux remises de prix – et deux commandes ! – distinctes pour les lycéen·ne·s et les collégien·ne·s.

L'envie de porter la création musicale en contact avec des publics différents (et insolites) trouve aussi un écho dans le projet de territoire *En son(s) quartier* qui, après deux éditions, lance pour la première année un appel à candidatures ouvrant à tou·te·s les artistes-interprètes la possibilité de vivre une résidence artistique et citoyenne au plus près des habitant·e·s de la Porte-Montmartre.

Le bien-être au travail et la qualité de vie au sein de l'équipe ont également été au cœur des priorités de la MMC. La stratégie RSE, amorcée en 2023 a connu une accélération notable cette année, avec la formalisation de plusieurs documents fondamentaux : règlement intérieur des commissions, charte de déontologie à destination des membres des commissions, et règlement général des aides. Autant d'initiatives qui traduisent la volonté de la MMC de garantir des conditions de travail justes, éthiques et transparentes, pour ses collaborateur·rice·s, comme pour ses partenaires, et pour l'ensemble des acteur·rice·s de la création musicale qui la sollicitent.

# LA GOUVERNANCE

Assemblée générale élue le 17 novembre 2023

## **Collège des membres fondateurs :**

### **Pour le ministère de la Culture :**

- Madame Françoise Dastrevigne\*, Chargée de mission pour la création musicale à la Direction Générale de la Création Artistique (dernier CA le 29 mai 2024)
- Madame Caroline Irigoin\*, Chargée de mission pour la création musicale à la Direction Générale de la Création Artistique (premier CA le 17 décembre 2024)
- Monsieur Dominique Muller\*, Délégué à la Musique à la Direction Générale de la Création Artistique

### **Pour la Sacem :**

- Madame Émilie Aubert\*, Responsable du pôle musique contemporaine à la Direction de l’Action Culturelle
- Monsieur Colin Roche\*, Compositeur et représentant de la Commission de la Musique Classique et Contemporaine

## **Collège des membres partenaires :**

- la Bibliothèque nationale de France, représentée par Monsieur Mathias Auclair\*, Directeur du département de la Musique (Trésorier)
- l’Institut Français, représenté par Madame Mathilde Bézard\*, Chargée de mission Musique classique et contemporaine
- l’INA, représenté par Monsieur François Bonnet\*, Directeur artistique de l’Ina GRM
- l’Ircam, représenté par Monsieur Philippe Langlois\*, Directeur de la pédagogie et de la documentation
- Radio France, représenté par Monsieur Michel Orier\*, Directeur de la musique et de la création
- la SACD, représentée par Madame Catherine Verhelst\*, Compositrice-interprète
- la SEAM, représentée par Monsieur Pierre Lemoine\*, Président

## **Collège des personnalités qualifiées :**

- Monsieur Jean-Louis Agobet, Compositeur
- Monsieur Patrick Bazin, Ancien directeur de la Bibliothèque publique d’information (BPI)
- Monsieur Régis Campo, Compositeur
- Monsieur Jean-Claude Casadesus, Chef d’orchestre
- Monsieur Pierre Charvet, Délégué à la création musicale à Radio France
- Madame Clothilde Chalot\*, Présidente directrice générale de NoMadMusic / NomadPlay
- Madame Émilie Delorme\*, Directrice du CNSMD de Paris (Présidente)
- Monsieur François Derveaux\*, Éditeur
- Monsieur Benoît Duteurtre, Écrivain et producteur chez France Musique, fondateur de Musique Nouvelle en Liberté, il est décédé le 16 juillet 2024
- Monsieur Thierry Escaich, Compositeur-interprète
- Monsieur Michel Fano, Compositeur-interprète
- Monsieur Philippe Gordiani\*, Directeur du Centre National de Création Musicale Césaré
- Madame Lucie Kayas-Maudot, Musicologue
- Madame Nathalie Kraft, Journaliste à News Tank Culture
- Monsieur Jean-Dominique Marco, Ancien directeur du festival Musica
- Monsieur Arnaud Merlin, Producteur à France Musique
- Monsieur Bruno Messina, Directeur général et artistique de l’EPCC Arts en Isère Dauphiné Alpes (AIDA)
- Monsieur Dominique Probst, Compositeur
- Monsieur Stéphane Roth, Directeur de Musica festival des musiques d’aujourd’hui
- Monsieur Jean-Paul Sécher, Éditeur
- Madame Caroline Sonrier, Directrice de l’Opéra de Lille
- Monsieur Alain Surrans, Directeur d’Angers-Nantes Opéra

- Monsieur Benoît Thiebergien, Ancien Directeur artistique du Centre International des Musiques Nomades (CIMN)
- Monsieur Léo Warynski\*, Chef d'orchestre et Chef de chœur à la tête des Métaboles et de l'ensemble Multilatérale

*Les membres mentionnés avec un (\*) sont membres du Conseil d'administration.*

La Maison de la Musique Contemporaine est membre de l'association ARVIVA - Arts Vivants, Arts Durables et de l'AIBM, Association Internationale des Bibliothèques, archives et centres de documentation Musicaux.

## L'ÉQUIPE

Au 31 décembre 2024, l'équipe de la Maison de la Musique Contemporaine (MMC) était composée de 15 personnes.

Deux personnes complètent cette équipe :

- Un chercheur-doctorant (décembre 2023 à décembre 2026)
- Une alternante (août 2024 à juin 2025)

Le Webmestre éditorial a prolongé son congé parental d'éducation d'une deuxième année.

## Organigramme



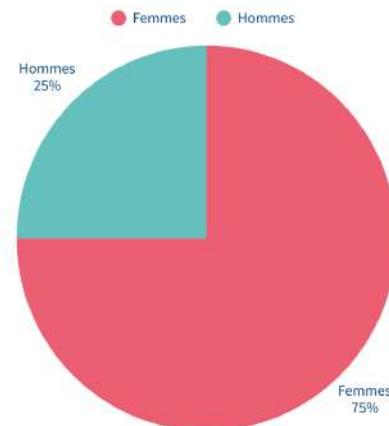
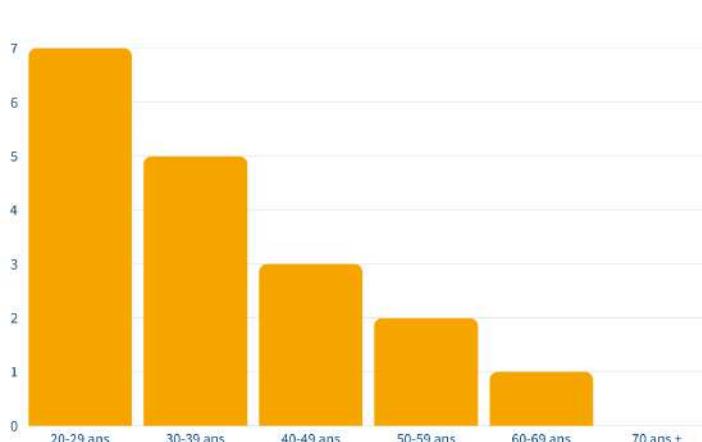
## Mouvement de salarié·e·s

- Mars 2024 : Tirsit Becker rejoint le pôle Médiation et développement des publics au poste d'Assistante en médiation pour un stage de 6 mois.
- Août 2024 : Anna Da Rozze, Responsable de la communication et des partenariats, a remplacé Vincent Le Beux. Elle occupait précédemment le poste de Social Media Manager (CDD).
- Septembre 2024 : Florence Hurtaud, Chargée des SuperPhoniques et de médiation remplace Julie Quiquerez présente depuis janvier 2020.
- Septembre 2024 : Marion Cuvellier, Social Media Manager assure un CDD en remplacement de Guillaume Corquier, Webmestre éditorial en congé parental d'éducation depuis juillet 2023.
- Septembre 2024 : Etaine Radja-Farrudgia rejoint la MMC au poste d'Assistante à l'administration-direction en alternance.

## Effectifs et répartition du personnel

### L'équipe permanente

- Moyenne d'âge : 37 ans
- Répartition : 70% de femmes / 30% d'hommes



- Nombre d'ETP en 2024



## Intermittent·e·s

En 2024, la MMC engage Farnaz Modarresifar pour une durée de 3 mois en tant que compositrice-interprète, dans le cadre du projet de territoire *En son(s) quartier*. Total ETP : 0.48.

## CDD

13 personnes ont été engagées en CDD : 8 compositeur·rice·s sur les 3 premiers mois de l'année pour les SuperPhoniques 2024, 3 compositeur·rice·s sur les deux derniers mois de l'année pour les SuperPhoniques 2025, 2 intervenant·e·s sollicité·e·s pour des projets de médiation. TOTAL ETP : 5.56.

# QUALITÉ DE VIE ET DES CONDITIONS DE TRAVAIL (QVCT)

La MMC s'est engagée en novembre 2024 dans le programme « START » proposé gratuitement par l'Agence Régionale pour l'Amélioration des Conditions de Travail (ARACT) d'Île-de-France. Ce programme d'une durée de 3 mois se compose d'ateliers inter-entreprises et d'un suivi personnalisé. Il permettra à la MMC d'amorcer une réflexion sur la qualité de vie et les conditions de travail et notamment d'identifier des sujets prioritaires relevant de la QVCT, de coconstruire un plan d'action et de structurer des actions concrètes, répondant ainsi aux objectifs fixés par le plan d'action RSE.

## Développement des compétences

La MMC poursuit sa dynamique de développement des compétences. En 2024, les actions de formation se sont concentrées sur les thématiques pointées par le plan d'action RSE : le RGPD, les droits culturels, la prévention des VHSS, le management.

L'ensemble de l'équipe a pu bénéficier d'une formation collective sur les droits culturels, animée par Christelle Blouët (Réseau Culture 21) sur une journée. Ce temps d'apprentissage et d'approfondissement a permis à l'équipe de renforcer ses valeurs communes.

## Mise en conformité réglementaire

- Formation de la Directrice sur la prévention des violences et harcèlement sexistes et sexuels
- Formation du Responsable de la communication au Règlement Général de la Protection des Données (RGPD)

## Formations individuelles

- Formation au pilotage d'équipe opérationnelle pour un manager
- Fondamentaux juridiques : contrats, droit social, droits d'auteur

## Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE)

Le plan d'action RSE de la MMC, construit avec le consultant Thierry Leonardi en 2023 dans le cadre d'un appui-conseil pris en charge par l'Afdas, fixe des objectifs dans 4 des 7 thématiques de la norme ISO 26000<sup>1</sup>.

- Environnement
- Éthique
- Qualité de vie et conditions de travail
- Pilotage et gouvernance

<sup>1</sup> Publiée en 2010 par l'[Organisation internationale de normalisation](#), la norme ISO 26000 établit les principes, thèmes et lignes de force du concept de responsabilité sociétale, ainsi qu'une méthode de mise en application destinée à tout type de structure (entreprise, ONG, collectivité, syndicat...).

## 1. Environnement

Le plan d'action vise à affiner les méthodes d'analyse et d'évaluation du critère d'éco-conditionnalité, présent dans tous les dispositifs d'aide financière de la MMC. Ce travail a été mené par le pôle Accompagnement et services aux professionnel·le·s au cours de l'année 2024, notamment *via* :

- La formation (en 2023) des deux chargé·e·s de mission à l'outil SEEDS développé par ARVIVA.
- L'intégration des deux chargé·e·s de mission du pôle au groupe de travail ARVIVA « Développement durable et transformation écologique ».
- L'orientation des porteur·euse·s de projet vers ARVIVA ou autre institution spécialisée dans l'accompagnement du secteur culturel aux enjeux du changement climatique.
- La mise en place d'une grille d'évaluation interne permettant l'appréciation des critères d'éco-conditionnalité.

Le second volet de la thématique « Environnement » concerne les pratiques au sein de la MMC. Le plan d'action fixe des objectifs pour la mise en place de pratiques sobres dans les déplacements et dans l'organisation des événements.

Il était prévu de produire une évaluation de l'impact environnementale de la Journée des SuperPhoniques 2024. Cette dernière ayant été annulée, l'évaluation se reporte sur 2025.

## 2. Éthique

### Attribution des aides financières

Le plan d'action vise à formaliser d'une part les règles en vigueur lors des commissions d'attribution et d'autre part à clarifier le processus et les critères de sélection des projets soutenus.

Le pôle Accompagnement et services aux professionnel·le·s a rédigé, avec la Directrice de la MMC :

- Un règlement intérieur des aides, qui cadre pour chaque dispositif, l'éligibilité, le périmètre et les critères examinés.
- Un règlement intérieur des commissions qui régit l'organisation des commissions, la posture et les devoirs des membres des commissions.

Ces deux documents ont été finalisés au second semestre 2024 et entrent en vigueur entre la fin 2024 et le début d'année 2025.

### Protection des données et mise en conformité RGPD

Vincent Le Beux, Responsable de la communication et des partenariats devient référent RGPD suite à une formation en décembre 2023. En 2024, la MMC a finalisé la mise en conformité de la base de données et des sites internet (MMC et SuperPhoniques). À la suite de la démission du référent RGPD, sa remplaçante, Anna Da Rozze sera formée en janvier 2025 afin de poursuivre le travail de mise en conformité.

## 3. Qualité de vie et conditions de travail

Le plan d'action recommande le renforcement de la politique QVCT de la MMC, notamment *via* la formalisation d'une démarche QVCT documentée. Ce travail est initié grâce à l'accompagnement de l'ARACT IDF *via* son dispositif START, débuté en novembre 2024.

### Formation des salarié·e·s

En outre, le plan d'action fixe des objectifs en matière de planification des besoins en formation de l'équipe de la MMC. Un travail de recensement des besoins a été effectué, afin d'établir un plan de formation annuel intégrant des formations individuelles et collectives.

## 4. Pilotage et gouvernance du plan d'action RSE

### 💡 Mise en œuvre du plan d'action

Le plan d'action impose la désignation d'un·e responsable RSE afin d'organiser et coordonner la mise en œuvre des actions. Juliette Marchione, Administratrice-adjointe, a été nommée fin 2023.

### 💡 Dialogue avec les parties prenantes, transparence

Enfin le dialogue avec les parties-prenantes, tant en interne qu'à l'externe s'incarne en 2024 par la présentation du bilan des actions menées aux membres de l'équipe ainsi qu'aux membres du Conseil d'administration. L'intégration d'un chapitre RSE au rapport d'activité annuel de l'association répond également aux objectifs du plan d'action.

## LA VEILLE

Un travail de veille systématique et structurée a été mis en place à la MMC depuis septembre 2021.

*En Création*, une newsletter détaillant la programmation de la création musicale, ainsi qu'une revue de presse, est diffusée tous les mois en interne.

Des reporting hebdomadaires présentant l'actualité des enjeux du secteur du spectacle vivant sont également transmis à l'équipe avec quatre thématiques : *Culture pour tout·e·s* ; *Accompagnement des professionnel·le·s* ; *En territoires* ; *Éthique culturelle*.

Ainsi ont été diffusées à l'équipe en 2024 :

- 11 newsletters *En Création*
- 25 reportings sur l'actualité ayant pour thématique « Accompagnement des professionnel·le·s »
- 15 reportings sur l'actualité ayant pour thématique « Culture pour tou·te·s »
- 14 reportings sur l'actualité ayant pour thématique « En territoires »
- 23 reportings sur les questions d'« éthique culturelle »

Par ailleurs 104 appels à projet ou candidature, concours de composition en France et à l'étranger ont été repérés et diffusés sur le site de la MMC.

## MÉCÉNAT ET SUBVENTIONS

La MMC poursuit ses démarches pour diversifier ses ressources en multipliant les rendez-vous avec des partenaires institutionnels et privés : fondations, ministères, villes, mairies, préfectures, structures dédiées à l'intérêt général, associations etc.

La MMC a ainsi obtenu en 2024 le soutien de trois nouveaux partenaires pour financer le projet de territoire *En son(s) quartier* :

- la Direction des Affaires Culturelles de la Ville de Paris (DAC) – Mission Territoires – Culture, Solidarité et Handicap
- la Direction des Affaires Culturelles de la Ville de Paris (DAC) – L'Art pour grandir
- la Politique de la Ville – Quartier Prioritaire de la Ville (QPV) – État

La MMC a également obtenu le soutien de la Caisse des Dépôts pour développer un nouveau dispositif dédié à la diffusion des ensembles musicaux émergents. Ce dispositif sera co-construit en partenariat avec l'Onda (Office National de Diffusion Artistique).

# PÔLE PROMOTION ET VALORISATION



## L'ÉQUIPE

Depuis 2023 et suite à une présence de plus en plus importante sur les réseaux sociaux, dans la presse et dans l'accompagnement 360 proposé par la MMC, la structure de l'équipe du pôle Promotion et valorisation reste stable. Elle se compose de :

- Une Responsable de la communication et des partenariats (CDI)
- Une Documentaliste multimédia (CDI)
- Une Social Media Manager (CDD)

pour ce qui concerne la stratégie de communication et la création de contenus et la migration des données.

- Une Responsable des ressources documentaires (CDI)
- Un Assistant à la documentation (CDI)

pour la gestion du fonds CDMC-MMC et en support à la migration des données.

Le Webmestre éditorial, parti en congé en juillet 2023, a prolongé la durée de son congé parental jusqu'au mois de juillet 2025.

## STRATÉGIE DIGITALE

Initiée 2022, la stratégie digitale de la MMC se base principalement sur deux grandes cibles : les professionnel·le·s et le grand public. Les publications diffusées sur les comptes de la Maison tiennent en compte à la fois leurs spécificités mais aussi les expectatives des publics sur les différents canaux.

De manière plus générale, la ligne éditoriale de la MMC est un savant équilibre entre annonces à destination des professionnel·le·s, actualités de la création et contenus divertissants et aux ambitions pédagogiques.

Des communautés en constante évolution

### ABONNÉ·E·S MMC

 +2%	Janvier 2024 : 6200
	Décembre 2024 : 6323
 +45%	Janvier 2024 : 1041
	Décembre 2024 : 1506
 +89%	Janvier 2024 : 1007
	Décembre 2024 : 1900
 +56%	Janvier 2024 : 116 / 3764 j'aime
	Décembre 2024 : 170 / 5889 j'aime

### ABONNÉ·E·S SUPERPHONIQUES

		
 +7%	 +21%	
Janvier 2024 : 752	Janvier 2024 : 605	
Décembre 2024 : 807	Décembre 2024 : 734	

Les contenus créés en 2024



5 dossiers interactifs



4 podcasts animés



15 playlists



35 vidéos TikTok

## TikTok

Ouvert à l'été 2023, le compte TikTok de la MMC compte aujourd'hui **88 vidéos**, autour des thématiques suivantes : abécédaire des compositrices et compositeurs, présentations d'œuvres en lien avec l'actualité culturelle et des déclinaisons des dossiers interactifs. Ces supports ont désormais leur identité graphique et sont également annoncés sur Instagram, pour les valoriser auprès du plus grand nombre d'utilisateur·rice·s.



## RELATIONS PRESSE

Les relations presse de la MMC se distinguent en deux pôles principaux :

### ➤ Les actions de l'association

Les relations presse continuent d'être effectuées en interne.

Cette année 2 communiqués de presse ont été envoyés à la presse généraliste et spécialisée pour valoriser : l'évolution des critères d'éligibilité de la Maison, qui essaie de répondre aux enjeux sociétaux et aux besoins du secteur, ainsi qu'à valoriser les œuvres des compositrices ; le renouvellement du partenariat avec *Les Inrockuptibles*, avec la réalisation de la saison 2 du podcast *Contemporaine*, visant à décloisonner les clichés liés à la création contemporaine. Les retombées sont essentiellement dans les médias spécialisés : France Musique, *La Lettre du Musicien*, *Classica* etc.

### ➤ Les SuperPhoniques (ex Grand Prix Lycén des Compositeurs)

Les actions concernant les SuperPhoniques représentent la majorité des communications presse envoyées. En 2024, **78 communiqués de presse** ont été diffusés pour annoncer les sélections, la journée de remise des distinctions, les rencontres sur le territoire et le palmarès. Grâce à l'ancre territorial du dispositif, les retombées sont à la fois dans la presse nationale ainsi que dans la presse quotidienne régionale et sur les radios locales.

## PARTENARIATS

Si en 2023 la stratégie partenariale de la MMC s'appuyait essentiellement sur une mise en réseau visant l'amplification des opérations de sensibilisation autour des musiques de création, en 2024 la mise en réseau s'accompagne aussi de la fidélisation des partenaires historiques de l'association.

### Les Inrockuptibles

Depuis 2021, un partenariat a été noué avec le groupe Combat qui détient le mensuel *Les Inrockuptibles*, Radio Nova, *ChEEk magazine* et Rock en Seine.

À ce titre, un projet décliné en deux saisons a été produit au cours de l'année 2024 : la série de podcasts *Contemporaine*, co-produite par *Les Inrockuptibles* et diffusée sur Radio Nova, a été lancée à l'automne 2023 avec cinq épisodes.

sodes, en poursuivant avec une saison 2 et trois nouvelles interviews en 2024. *Contemporaine* est une série qui vise à décloisonner et déconstruire ce répertoire trop souvent fantasmé et victime de ses clichés, à travers une plongée dans les univers musicaux des artistes invitée·e·s.

Au fil des **8 épisodes** produits, Félicia Atkinson, Chloé Thévenin, Méryll Ampe, Valentina Magaletti, Deena Abdewahed (saison 1), puis Nina Garcia, Vica Pacheco et Mona Servo (saison 2) racontent au microphone de Patrick Thévenin leur processus de création et leur background culturel.

### Saison #1



### Saison #2



### France Musique

Autre partenaire historique de la MMC, notamment dans le cadre des SuperPhoniques, France Musique relaie les actualités sur le dispositif adressé aux scolaires, en proposant également des reportages pendant les rencontres dans les établissements scolaires.

### La Lettre du Musicien

Média partenaire historique du Grand Prix Lycéen des Compositeurs (Les SuperPhoniques) depuis la création du dispositif, *La Lettre du Musicien* renouvelle sa collaboration avec la MMC, en élargissant le volet de l'échange aussi à d'autres projets de médiation, à savoir le projet de territoire *En son(s) quartier* et aux formations pour les professionnels du secteur proposées par l'association. L'évolution des termes de la convention avec *La Lettre du Musicien* se déploiera notamment en 2025.

### Paris Musées

La MMC développe de plus en plus sa réflexion sur le développement des partenariats avec l'objectif de se rapprocher de structures et d'institutions culturelles non spécialisées dans la création musicale.

Le renouvellement du partenariat avec Paris Musées suit cette volonté de porter la musique contemporaine dans des lieux insolites afin de toucher un public différent en termes d'âge et d'intérêts. Après des repérages dans 4 musées du réseau, les 2 événements prévus avec Paris Musées auront lieu entre mars et mai 2025, à l'occasion d'un vernissage au Musée Bourdelle, et des week-ends en famille au Musée d'Art Moderne de Paris.

### Les échanges de visibilité

Afin d'amplifier le rayonnement des musiques contemporaines, des échanges de visibilité de plus en plus réguliers sont mis en place par l'équipe du pôle Promotion et valorisation.

Parmi les partenaires les plus recourants dans ces échanges, on compte la Philharmonie de Paris, La Scala Paris, l'Opéra-Comique et la Maison de la Culture du Japon à Paris.

## SENSIBILISATION DES CONSERVATOIRES (CRI/CRC, CRD, CRR)

Depuis 2022, la MMC s'est rapprochée des professionnel·le·s de l'enseignement de la musique, et plus largement de disciplines artistiques afin de les sensibiliser sur la place de la création musicale dans l'enseignement de ces établissements.

Après l'organisation de deux ateliers de travail et d'une journée de rencontre nationale en 2022 pour mobiliser ces acteur·rice·s, la MMC a souhaité poursuivre ce travail en se rapprochant davantage des enseignant·e·s de Formation Musicale et d'instruments.

Pour ce faire, il a été décidé d'organiser des rencontres régionales dans des Conservatoires, au plus près des acteur·rice·s, pour présenter des projets pédagogiques qui intègrent la création dans leur conception et réalisation, mais également pensés en collaboration avec des institutions culturelles ou lieux d'enseignement artistique du territoire.

En 2024, la MMC a organisé, en partenariat avec le Conservatoire du Pays de Montbéliard, deux Journées régionales de rencontres professionnelles dans le cadre de Capitale Française de la Culture 2024 : *Faites tomber les murs ! La création musicale dans les Conservatoires. De l'apprentissage à la scène, de l'enseignement au partage.*

Ces journées ont réuni 34 professionnel·le·s de la région Bourgogne-Franche-Comté pour des temps d'échange, de débat, de concert et d'atelier.

En parallèle la MMC est en contact avec le Conservatoire Darius Milhaud d'Aix-en-Provence pour organiser une nouvelle journée de rencontres professionnelles en 2025.

## LES COMPOSITRICES

Fidèle à ses engagements sociétaux, la MMC souhaite associer à son travail de sensibilisation sur la création musicale, celui de la sensibilisation sur l'égalité et la diversité de genres. L'enseignement musical est un espace où, s'il n'y a pas ou peu de programmations à proprement parler, beaucoup de compositeurs sont joués et peu de compositrices. Et même s'il s'agit encore pour le moment d'une question principalement matrimoniale, il n'en demeure pas moins que cela intéresse la MMC dans la mesure où les jeunes artistes d'aujourd'hui ont besoin de vivre la diversité pour pouvoir se projeter en créateur·rice·s de demain, quel que soit leur genre.

Ce travail se déploie dans la proposition de formations dédiées et dans la proposition de contenus qui veillent à la parité de genre sur le site internet et les réseaux sociaux.

## OUTILS DE COMMUNICATION

### Le rapport d'activité

Depuis 2022, le rapport d'activité est diffusé et consultable sur le site internet de la MMC. De manière plus classique, il est également adressé aux différentes partenaires de la structure.

### Le site



317  
publications



104  
aides, concours et appels



2min 51s  
durée moyenne de la visite



147 776  
pages vues



62 803  
visites

## La Note, la lettre d'information de la MMC

Envoyée tous les deux mois, la lettre d'information informe ses lecteur·rice·s des actualités de la Maison, des événements au programme dans l'écosystème des musiques de création ainsi que sur les appels à candidatures en cours. Un questionnaire de satisfaction envoyé aux abonné·e·s à *La Note*, a souligné l'appréciation de cet outil auprès de professionnel·le·s (70% des lecteur·rice·s) et mélomanes.



5  
lettres d'information envoyées



9 530  
destinataires actif·ve·s



27,04%  
de taux d'ouverture moyen

## Une communication adressée aux professionnel·le·s

### ➤ La lettre d'information PRO

En plus de *La Note*, en fin 2023 la MMC a mis en place une nouvelle communication spécifique destinée aux professionnel·le·s du secteur contemporain, ainsi qu'aux organisations professionnelles. Les actualités mises en avant sont celles de la MMC : événements, ouvertures de dispositifs, communiqués de presse etc. Sa temporalité est variable en fonction des besoins.



11  
lettres d'information PRO envoyées



67,18 %  
de taux d'ouverture moyen

### ➤ Conseil

Le savoir-faire du pôle Promotion et valorisation est mis au service des professionnel·le·s à l'occasion de rendez-vous individuels et lors d'ateliers organisés avec toutes les équipes de la MMC, comme ceux qui ont eu lieu entre janvier et mars 2024, en collaboration avec le Syndicat français des compositrices et compositeurs de musique contemporaine (SMC).

## Une base de données mise à jour

Omnissia, la base de données de la MMC, héritée de la fusion avec le CDMC, est techniquement obsolète : toute mise à jour devient quasiment impossible. C'est pour cette raison que la MMC a mandaté l'agence Supersoniks afin de transférer les fiches contacts contenues dans Omnissia mais également celles émanant de la base de contacts de MNL vers un nouveau CRM (Customer Relationship Management). En dehors de sa fonctionnalité d'annuaire, l'outil servira également d'interface de suivi des interactions des porteur·euse·s de projet avec les différents pôles. Le CRM sera finalisé courant 2025.

## FORMATION

Afin de poursuivre le chantier du CRM et d'améliorer les outils existants, la nouvelle Responsable de la communication et des partenariats qui a pris ses fonctions en septembre 2024, a suivi une formation de mise à jour sur les bonnes pratiques à adopter dans la stratégie digitale.

Impliquée depuis le début dans le travail de migration vers la nouvelle plateforme de ressources documentaires, *La Clef*, la Documentaliste multimédia a suivi plusieurs formations pour maîtriser ce nouvel outil. Deux journées de formations ont été organisées pour l'équipe concernée en fin 2024, et une troisième sera programmée courant l'été 2025.

## POLITIQUE DOCUMENTAIRE



5  
nouvelles biographies



5  
biographies mises à jour



7  
nouvelles pages portrait

## FONDS CDMC-MMC

### 1. Catalogues informatisés

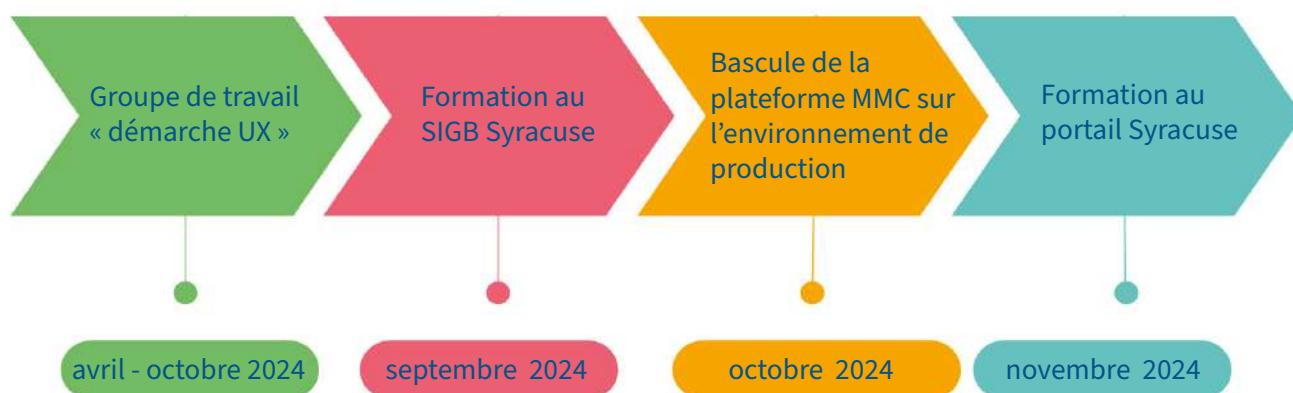
#### Catalogue de la Médiathèque Hector Berlioz - Harmonisation des données

À la suite de la migration du catalogue CDMC dans celui de la Médiathèque Hector Berlioz, un groupe de travail a été créé en 2023 afin d'harmoniser les données issues de différentes sources. En 2024, le chantier a concerné les auteur·rice·s référencé·e·s dans le fonds CDMC-MMC (inventaire, puis dédoublonnage et enrichissement des notices).

#### Plateforme de ressources de la MMC

Le chantier de la future plateforme de ressources de la MMC (outil Syracuse d'Archimed) s'est poursuivi, sur la base des données migrées du catalogue CDMC en intégrant le modèle RDA-FR centré sur la notion d'œuvre. Les spécifications portent à la fois sur la base professionnelle et le portail public.

#### Quelques moments clés :



## 2. Consultation et valorisation du fonds CDMC-MMC

### Consultation

Pour mémoire, le fonds CDMC-MMC a été transféré en 2021 à la Médiathèque du CNSMD de Paris et les données du catalogue CDMC ont été migrées l'année suivante. En 2024, le fonds a fait l'objet de **161** demandes de consultation sur place, de **48** demandes de prêt / transmission à distance, et de **60** autres demandes documentaires. À noter, ces chiffres ne prennent pas en compte la consultation en ligne des documents numérisés.

### Valorisation

#### ➤ À la Médiathèque Hector Berlioz

- **Les lectures musicales**

Les lectures musicales de la Médiathèque Hector Berlioz ont pour ambition de partager la richesse de ses collections et de faire découvrir ou redécouvrir des œuvres, des répertoires, des auteur·rice·s dont elle conserve la mémoire.



En 2024, quatre d'entre elles ont mis en avant le répertoire contemporain :

- *L'onde Martenot aujourd'hui* (30/01/24)
- *Musique électroacoustique mixte* (25/03/24)
- *Hommage à Gérard Grisey* (23/04/24)
- *Hommage à la saxophoniste Élise Boyer Hall* (15/11/24)

- **Les ExpoDocs**

En lien avec les lectures musicales de la médiathèque ou avec l'actualité, les « *ExpoDocs* » permettent de présenter une sélection de documents provenant du fonds CDMC-MMC, parfois croisés avec les collections de la Médiathèque.

- 12-30 janvier : *Peter Eötvös*
- 5-29 février : *Steve Reich*
- 19-29 mars : *À quoi ça RIM ? La musique mixte dans tous ses états*
- 4-30 avril : *Gérard Grisey, au cœur de la musique spectrale*
- 26 septembre-25 octobre : *Entre regard et silence, hommage à Bruno Duval*
- 20 novembre-10 décembre : *La musique contemporaine passe à table*



- **Interview**

Bruno Ducol, une démarche sans concession : interview avec la famille du compositeur (novembre 24)

## Collaborations hors les murs

- **Biennale de piano collectif 2024**

Participation à la journée professionnelle : sélection d'œuvres autour du piano, partitions et enregistrements provenant du fonds CDMC-MMC (Conservatoire de Saint-Denis, le 26 janvier)



## 3. Actions pédagogiques

La présence du fonds CDMC-MMC à la Médiathèque du CNSMDP renforce la visibilité de la musique contemporaine et favorise l'accessibilité du fonds aux différents publics, notamment auprès des élèves et des enseignant·e·s.

- 2 classes d'Alain Nollier – fonds CDMC-MMC, recherche dans le catalogue et ressources numériques (février)
- 3 classes de Constance Luzzati – fonds CDMC-MMC (octobre)
- 2 classes de Mathilde Vittu – fonds CDMC-MMC (novembre)

## 4. Divers

### Association AIBM

L'Association Internationale des Bibliothèques, archives et centres de documentation Musicaux (AIBM / IAML) est une organisation d'environ 1450 membres, tant individuels qu'institutionnels, répartis dans près de 40 pays à travers le monde. Fondée en 1951 pour promouvoir la coopération internationale et défendre les intérêts de la profession, l'AIBM est un partenaire important de la communauté internationale des bibliothèques et de la musique. L'association compte des groupes nationaux dans 24 pays. Le groupe français en est l'un des plus anciens. La MMC est un membre actif de l'AIBM.

À signaler notamment pour 2024 :

#### Groupe français de l'AIBM

- Assemblée générale du groupe français (CNSMDP, 8 juillet)
- Atelier sur la conservation des partitions : 7 octobre, BnF, site Richelieu

#### AIBM / IAML

- Congrès international AIBM / IAML (Stellenbosch, 23–28 juin 2024) : communication MMC/CNSMDP (*Crossed views on contemporary music collections: a day-to-day collaboration by documentalists, librarians and archivists*)

## Autre

- Transition bibliographique / RDA-FR : participation au groupe de travail Œuvres musicales
- Webinaire Archimed/Cité de la Musique Philharmonie de Paris/Maison de la Musique Contemporaine : *La transition bibliographique en pratique* (25 janvier 2024)
- Visite d'une délégation de collègues de la documentation musicale de Radio France (22 novembre, Médiathèque Hector Berlioz)
- Présentation métiers à destination d'un groupe d'étudiant·e·s de La Sorbonne (29 novembre, Médiathèque Hector Berlioz)
- Visite de Tina Frühauf, Directrice du RILM International Center (New York) (16 décembre, Médiathèque Hector Berlioz)

# PÔLE ACCOMPAGNEMENT ET SERVICES AUX PROFESSIONNEL·LE·S

## UNE POLITIQUE D'ACCOMPAGNEMENT PROFESSIONNEL

Fidèle à sa mission de soutien aux professionnel·le·s, la MMC propose un accompagnement global et transversal des acteur·rice·s du secteur des musiques contemporaines et se structure autour de trois moyens d'actions principaux :

- Soutenir financièrement les porteur·euse·s de projet au travers des aides financières qui ont été progressivement repensées.
- Conseiller les professionnel·le·s à toutes les étapes de développement de leurs carrières et/ou de leurs projets : la MMC accompagne les acteur·rice·s sur des questions de structuration juridique et administrative, de financement, de diffusion et/ou production, de fixation, de méthodologie, de médiation, d'implantation dans l'écosystème ou encore concernant les enjeux sociétaux, etc.
- Former et informer les acteur·rice·s du secteur en allant à leur rencontre : la MMC est représentée lors d'évènements professionnels, elle intervient également auprès de nombreuses structures publiques ou privées pour présenter l'écosystème de la création musicale et propose des sessions en ligne de formation et d'information.

## LES MOYENS

L'équipe du pôle Accompagnement et services aux professionnel·le·s est structurée comme suit :

- Une cheffe de pôle, en charge du pilotage des activités (CDI)
- Deux chargé·e·s de mission (CDI)

Pour l'attribution des aides financières, trois commissions (quatre à partir de 2025) sont chargées d'assurer l'étude des dossiers et de l'attribution de ces aides. Elles sont composées de représentant·e·s du ministère de la Culture et de la Sacem, de la Directrice de la MMC et de personnalités qualifiées issues de métiers, d'esthétiques, de modèles économiques et de parcours différents afin d'assurer une bonne représentativité du secteur des musiques contemporaines.

L'ensemble de ces commissions doit être renouvelé pour 2025 et, toujours dans une volonté d'ouverture et de transparence, a été validé par le Conseil d'administration de la MMC que des représentant·e·s d'organisations professionnelles reconnues par les acteur·rice·s du secteur rejoindraient les commissions. Désormais, la [liste complète des membres des commissions](#) est rendue publique et disponible sur le site de la MMC.

Un travail de « professionnalisation » de ces commissions a été mené au cours de l'année 2024 avec le développement d'un [règlement intérieur des commissions](#), d'une charte de déontologie à destination des membres des commissions et d'un règlement général des aides.

Lorsque cela est nécessaire, des sessions de travail thématiques, composées de représentant·e·s d'institutions et d'organisations professionnelles, de personnalités qualifiées et/ou de membres des commissions, peuvent être organisées afin d'échanger ou de travailler sur des sujets spécifiques (à titre d'exemple, en 2024, des séances de travail et/ou d'échange ont pu être organisées sur la rémunération des commandes à des compositeur·rice·s ou encore les modalités de mise en œuvre de la CCNEP – Convention Collective Nationale de l'Édition Phonographique).

Afin de proposer un accompagnement ciblé des professionnel·le·s, le pôle Accompagnement travaille en collaboration avec un réseau de partenaires opérationnels : Sacem, Centre national de la musique, Onda, FEVIS, Institut Français, SMC, etc.

Enfin, l'interface de gestion des aides permettant aux porteur·euse·s de projets de déposer et de suivre la gestion administrative de leur dossier est un outil essentiel au travail du pôle et a permis de traiter plus de **670** dossiers en 2024.

# LES AIDES FINANCIÈRES

## Engagement de la MMC en faveur des enjeux sociétaux

Afin de répondre aux enjeux auxquels l'ensemble de notre société fait face, la MMC met en œuvre un travail de sensibilisation et d'accompagnement des acteur·rice·s du secteur sur les questions d'égalité et diversité, de transformation écologique et de respect des droits culturels.

Ainsi, dans le cadre des aides financières, les porteur·euse·s de projet doivent justifier en quoi leur projet vise à une meilleure représentation de la société, œuvre concrètement pour la transformation écologique et est réalisé dans le respect des droits culturels. Afin de les accompagner sur ces sujets, des mémos dédiés sont proposés, avec notamment des exemples concrets, des pistes de réflexion et des outils pour aller plus loin.

Depuis 2024, dans le cadre de l'aide à la production et à la diffusion d'œuvres contemporaines, la présence de compositrices dans chacun des programmes artistiques devient obligatoire, hors monographie ou œuvre unique. À cet égard, un communiqué a été envoyé en janvier 2024, accompagné d'un verbatim d'Agnès Saal, Haute fonctionnaire à l'égalité, la diversité et la prévention des discriminations du ministère de la Culture, pour réaffirmer l'engagement de la MMC sur les enjeux sociétaux et notamment sur la place des compositrices dans les projets accompagnés et/ou soutenus par la MMC.

Par ailleurs, l'ensemble des équipes de la MMC ont été formées sur les droits culturels par le Réseau Culture 21. Cette formation a permis au pôle Accompagnement de travailler à la refonte complète du mémo "Droits culturels" afin de clarifier cette notion et proposer des cas concrets de mise en action de ces droits.

## Quatre aides financières progressivement repensées et désormais pérennes

*NB : les objectifs des aides ci-après ont été mis à jour pour les aides 2025, ceux présentés ci-après sont les objectifs de 2024.*

### Aide aux projets musicaux ou disciplinaires

Cette aide vise à soutenir la démarche, l'intention et l'ambition des projets musicaux ou pluridisciplinaires proposant des formes innovantes, porteuses de singularité, de nouveauté ou d'évolution, dans le champ de la musique contemporaine.

L'objectif de ce dispositif est d'accompagner l'émergence et/ou la prise de risque des structures en palliant leur difficulté à vendre les spectacles avant que la création ait eu lieu, et de les aider à amortir les coûts de création.

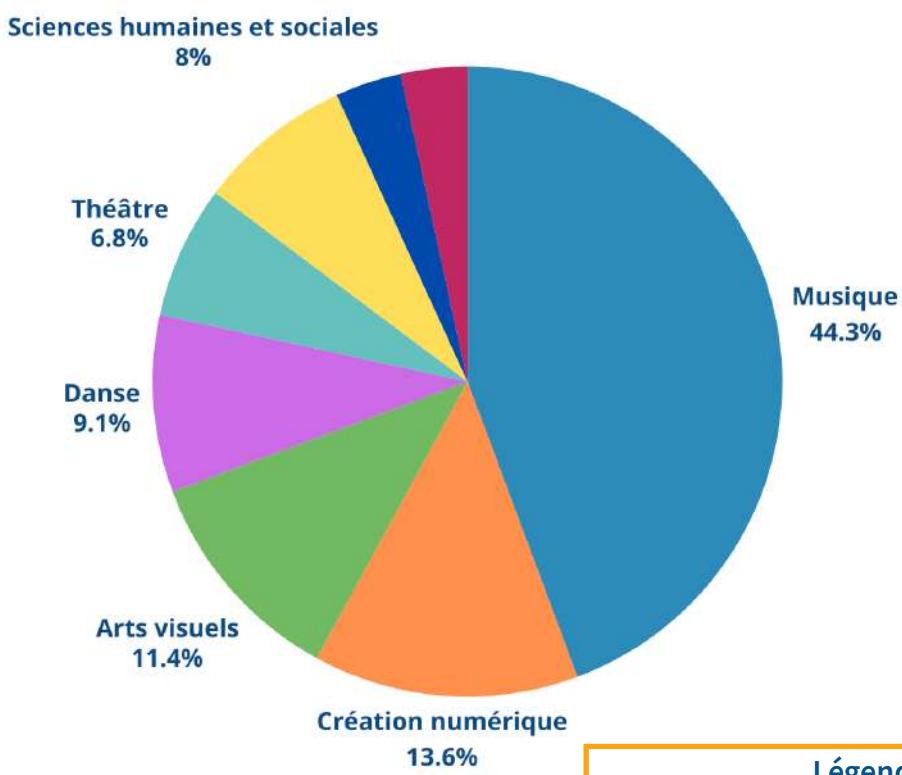
*En quelques chiffres :*

- Nombres de dossiers déposés : 85
- Nombre de projets soutenus : 39
- Enveloppe allouée : 115 000 €

Sur les 39 projets soutenus, 13 sont des projets purement musicaux et 26 sont des projets pluridisciplinaires. Ces projets pluridisciplinaires croisent la musique avec d'autres disciplines artistiques, telles que (de la plus représentée à la moins représentée) : création numérique (12 projets), arts visuels (10 projets), danse (8 projets), sciences humaines et sociales (7 projets), théâtre (6 projets), création lumière (3 projets), performance (3 projets), vidéo (1 projet), littérature (1 projet), sport (1 projet), astronomie (1 projet), scénographie (1 projet), théâtre d'objets (1 projet), archéologie (1 projet), balade d'écoute (1 projet).

### Disciplines présentes dans les projets SV.AAP.2024

*Seules les disciplines présentes dans au moins deux projets sont représentées dans ce graphique*



#### Légende

● Musique	● Crédit numérique
● Arts visuels	● Danse
● Théâtre	
● Sciences humaines et sociales	
● Crédit lumière	● Performance

## Aide à la production et à la diffusion d'œuvres contemporaines

Lancée en 2023 et fruit de la fusion des dispositifs de soutien aux festivals et aux ensembles musicaux, l'aide à la production et à la diffusion d'œuvres contemporaines vise à :

- Accompagner les démarches de coopération et de co-construction de programmes musicaux s'inscrivant, pour tout ou partie, dans le champ des musiques contemporaines entre des lieux de diffusion de spectacles, des artistes et des habitant·e·s d'un ou plusieurs territoires.
- Favoriser un équilibre entre création et reprise d'œuvres contemporaines, en soutenant les structures dans leur démarche de création de nouvelles œuvres (par le biais de la commande) et en les incitant à la reprise d'œuvres existantes.
- Soutenir l'emploi et la mobilité des professionnel·le·s œuvrant dans le champ des musiques contemporaines.
- Diffuser sur les territoires des programmes musicaux innovants et engagés.

### *En quelques chiffres :*

Cette aide a été ouverte deux fois au cours de l'année civile 2024.

#### **Première commission :**

- Nombre de dossiers déposés : 81
- Nombre de projets soutenus : 47
- Enveloppe allouée : 287 000 €

#### **Seconde commission :**

- Nombre de dossiers déposés : 44
- Nombre de projets soutenus : 32
- Enveloppe allouée : 177 000 €

En moyenne, cela représente 7,1 programmes soutenus par structure (deux commissions confondues).

*NB : les structures doivent déposer entre 3 et 15 programmes.*

## Aide à la production phonographique et/ou vidéographique

L'aide à la production phonographique et/ou vidéographique est destinée à :

- Soutenir la fixation d'œuvres musicales contemporaines et accompagner les projets dans leur prise en compte des nouvelles pratiques culturelles à l'ère numérique.
- Offrir une expérience artistique différée aux publics – c'est-à-dire une expérience artistique en dehors du temps de la représentation, qu'ils et elles sont libres de vivre dans les conditions de leur choix – et adaptée aux nouveaux usages et modes de diffusion.
- Rendre accessibles les œuvres contemporaines au plus grand nombre.

*En quelques chiffres :*

Depuis 2024, cette aide est ouverte une fois par année civile.

- Nombres de dossiers déposés : 47
- Nombre de projets soutenus : 26
- Enveloppe allouée : 110 000 €

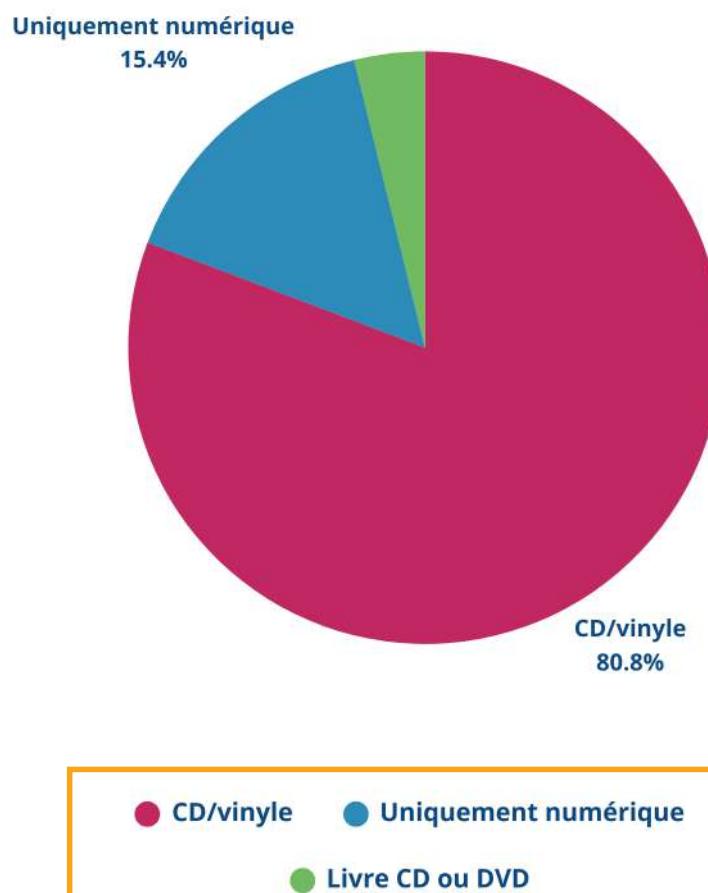
Sur les 26 projets soutenus, 7 projets prévoient une fixation vidéographique (en plus de la fixation phonographique).

Sur les 26 projets soutenus, 4 projets ont été fixés sur un support uniquement numérique, 21 ont été fixés sur un support type CD ou vinyle, et 1 projet a mené à la réalisation d'un livre-CD ou livre-DVD.

*NB : tous les projets ont au moins été fixés sur un support numérique.*

#### Supports de fixation des projets ENR.2024

*NB : tous les projets sont au moins fixés sur un support numérique*



## Aide à l'insertion professionnelle

Créée en 2023, cette aide est destinée à :

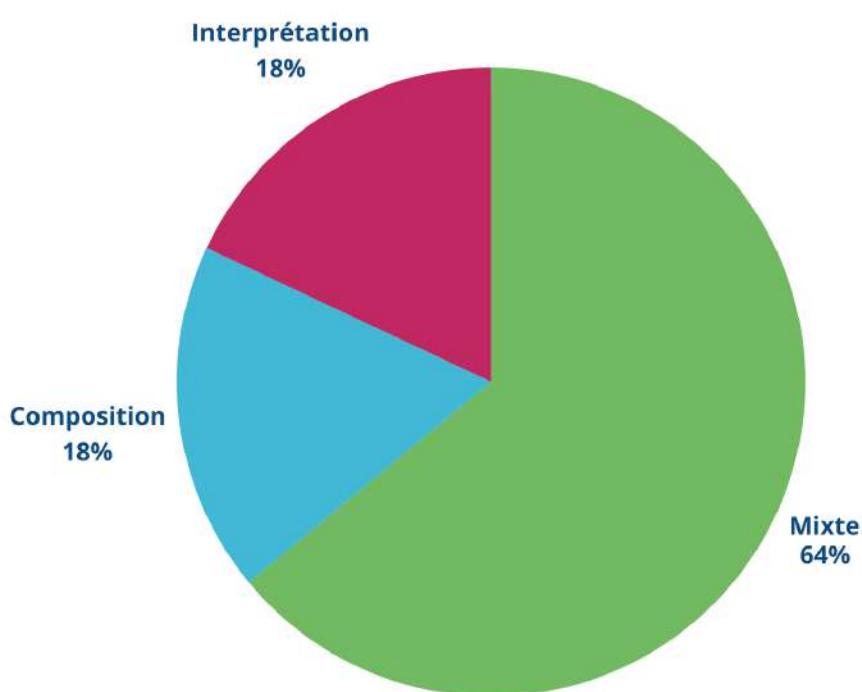
- Accompagner financièrement les structures proposant des académies, stages, ateliers ou workshops à destination d'artistes de la filière musicale.
- Favoriser l'insertion de ces artistes dans les écosystèmes de la création musicale et des musiques contemporaines.
- Mettre en réseau des artistes en sortie de formation initiale, en reconversion ou en recherche de montée en compétences.
- Transmettre une culture professionnelle qui encourage la coopération entre professionnel·le·s (au sein des équipes, avec les structures partenaires, etc.) et avec les habitant·e·s (spectateur·rice·s, groupes de personnes, structures du champ social, collectivités territoriales, établissements publics, etc.).

### *En quelques chiffres :*

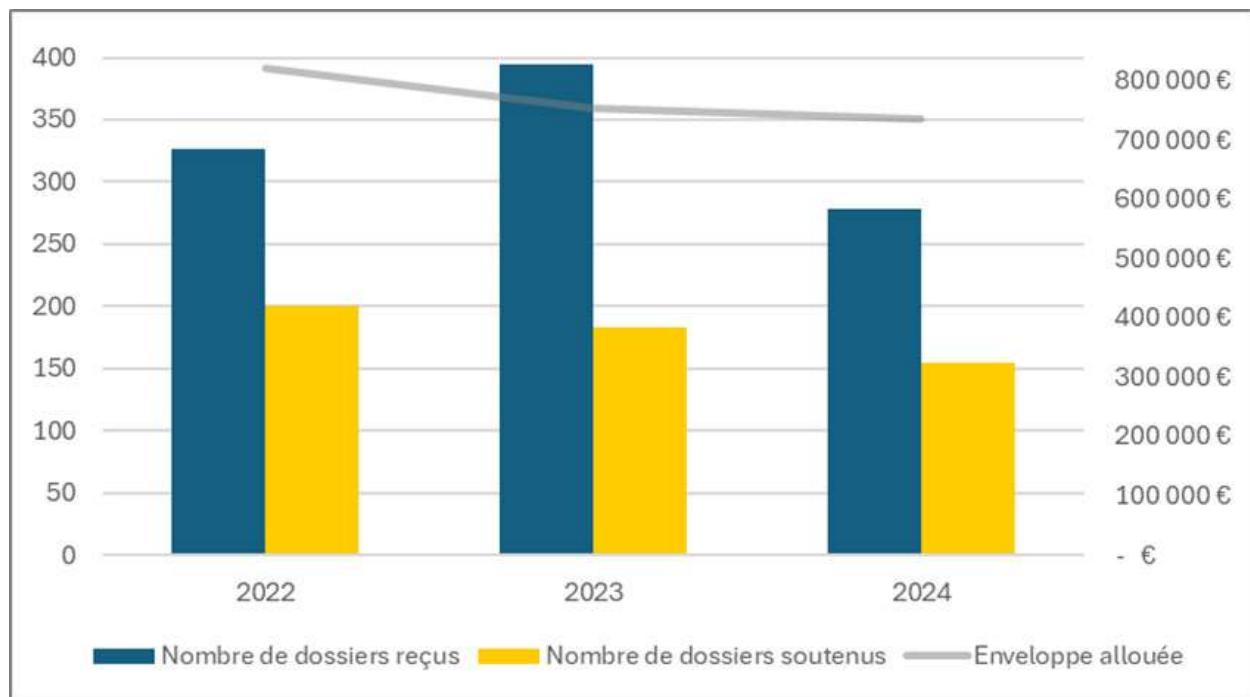
Cette aide a été ouverte une fois au cours de l'année civile 2024.

- Nombres de dossiers déposés : 20
- Nombre de projets soutenus : 11
- Enveloppe allouée : 46 000 €

### Typologie des dispositifs soutenus au titre de l'aide à l'insertion professionnelle en 2024



## LES AIDES ATTRIBUÉES



*Les statistiques présentées ci-après ont été réalisées à partir des éléments déclaratifs renseignés par les porteur·euse·s de projets dans leurs dossiers de demande d'aide.*

### Répartition femmes - hommes - personnes non binaires

Parmi les dossiers bénéficiant d'une aide de la MMC en 2024, les équipes de direction artistique, composition et/ou conception des projets sont :

Pour l'aide aux projets musicaux ou pluridisciplinaires :

- Exclusivement ou majoritairement féminines à 39%
- Exclusivement ou majoritairement masculines à 33%
- Paritaires (autant de femmes que d'hommes) à 28%

Pour l'aide à la production phonographique et/ou vidéographique :

- Exclusivement ou majoritairement féminines à 28%
- Exclusivement ou majoritairement masculines à 44%
- Paritaires à 28%

Pour l'aide à l'insertion professionnelle, les équipes de direction sont :

- Exclusivement ou majoritairement féminines à 10%
- Exclusivement ou majoritairement masculines à 50%
- Paritaires à 40%

*NB : sur cette aide, aucune personne non binaire ou d'un genre autre ne se trouvait dans les équipes de direction.*

Pour l'aide à la production et à la diffusion d'œuvres contemporaines, les équipes de direction sont :

- Exclusivement ou majoritairement féminines à 33%
- Exclusivement ou majoritairement masculines à 40%
- Paritaires à 27%

*NB : sur cette aide, aucune personne non binaire ou d'un genre autre ne se trouvait dans les équipes de direction.*

Parmi les dossiers bénéficiant d'une aide de la MMC en 2024, les plateaux artistiques sont composés :

- Pour l'aide aux projets musicaux ou pluridisciplinaires :  
À 52,9% de personnes de genre féminin, à 45,6% de personnes de genre masculin et à 1,5% de personnes non binaires.
- Pour l'aide à la production et à la diffusion d'œuvres contemporaines (2 commissions confondues)  
À 41,4% de personnes de genre féminin, à 58,3% de personnes de genre masculin et à 0,3% de personnes non binaires.\*
- Pour l'aide à la production phonographique et/ou vidéographique  
À 42% de personnes de genre féminin, à 58% de personnes de genre masculin et à 1% de personnes non binaires.

\* Parmi les structures aidées au titre de l'aide à la production et à la diffusion d'œuvres contemporaines, il y en a 4 dans lesquelles il y a nettement plus d'hommes que de femmes. Ces 4 structures pèsent donc dans la moyenne.

Toutes aides confondues (hors aide à l'insertion professionnelle), la répartition des genres dans les plateaux artistiques se présente comme suit :

- 42,5% de femmes
- 57% d'hommes
- 0,5% de personnes non-binaires

### Répartition territoriale des aides allouées en 2024

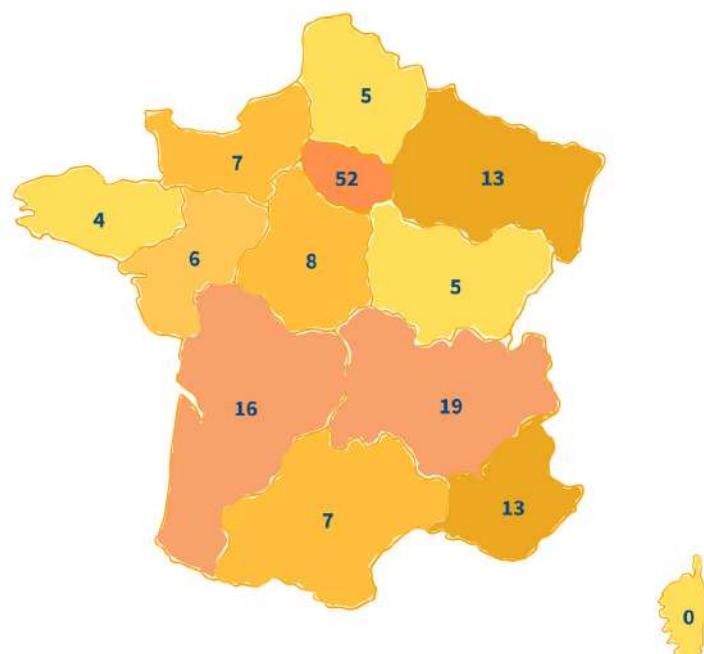
La MMC a attribué 155 aides financières en 2024 (toutes aides confondues).

Parmi les 155 projets soutenus, 52 étaient portés par des structures implantées en Île-de-France, 19 en Auvergne-Rhône-Alpes, 16 en Nouvelle-Aquitaine, 13 dans le Grand Est, 13 en Provence-Alpes-Côte d'Azur, 8 dans le Centre-Val de Loire, 7 en Normandie, 7 en Occitanie, 6 dans les Pays de la Loire, 5 en Bourgogne-Franche-Comté, 5 dans les Hauts-de-France et 4 en Bretagne.

*NB : en 2024, aucun projet soutenu n'était porté par une structure implantée en Corse, dans les territoires ultra-marins ou à l'étranger.*

Distribution territoriale des aides financières allouées en 2024

Lecture : En 2024, la MMC a soutenu 7 projets portés par des structures implantées en Occitanie.



# LE CONSEIL ET L'ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUEL

Afin de répondre à sa mission d'accompagnement global des acteur·rice·s du secteur, le pôle Accompagnement propose un service d'accompagnement individuel au travers de rendez-vous.

## Les rendez-vous associés aux demandes d'aide

Les rendez-vous préalables à une demande d'aide et les rendez-vous à la suite d'une notification de refus ont été systématisés depuis mi-2023.

### Rendez-vous préalable à une demande d'aide

Ces rendez-vous sont obligatoires s'il s'agit d'une première demande d'aide auprès de la MMC ou en cas de refus sur une précédente commission, et recommandés en cas de première candidature à l'une des aides.

L'objectif de ces rendez-vous personnalisés est de vérifier l'éligibilité des projets avant le dépôt de la demande d'aide et d'accompagner les porteur·euse·s de projet dans la construction de leur dossier. L'équipe du pôle répond à toutes les questions sur les critères d'éligibilité, les documents obligatoires à joindre à la demande, les aspects techniques du dossier, etc.

Concernant les aides accordées en 2024, **135** « rendez-vous préalables » ont été menés, avec une **moyenne de 27 rendez-vous par aide financière**. On observe une sollicitation plus forte des porteur·euse·s de projet déposant sur l'aide aux projets musicaux ou pluridisciplinaires, avec 42 rendez-vous préalables réalisés pour cette aide.

### Rendez-vous à la suite d'une notification de refus

L'équipe du pôle est à la disposition des porteur·euse·s de projet ayant reçu une notification de refus à la suite d'une demande d'aide. Un rendez-vous est proposé afin d'échanger de vive-voix sur les motifs du refus et les perspectives d'accompagnement.

Avant la mise en place de ces rendez-vous, les motifs de refus à la suite d'une demande d'aide étaient indiqués dans la notification de refus mais cela pouvait générer des frustrations et ne permettait pas de mettre en place un retour personnalisé et adapté aux besoins des porteur·euse·s de projets.

Sur l'année 2024, le nombre de « rendez-vous refus » s'élève à **35**.

## Les rendez-vous conseil

Ces entretiens d'une durée de 60 à 90 minutes s'adressent à :

- Tous les types d'acteur·rice·s du secteur des musiques contemporaines : un·e artiste, un collectif, un ensemble, un lieu de diffusion, un festival, une organisation ou un projet hybride ;
- À toutes les étapes de leur vie professionnelle : en début de carrière ou à une étape plus avancée ;
- Quel que soit leur degré de structuration.

De nombreuses thématiques peuvent être abordées au cours de ces rendez-vous : structuration, financement, diffusion et/ou production, méthodologie, enjeux sociétaux, médiation, écosystème, etc.

En 2024, le nombre de rendez-vous conseil s'élève à **88**.

Ces rendez-vous conseil s'adressant à toutes les typologies de porteur·euse·s de projet, les thématiques abordées sont variées. Ainsi, on observe qu'une majorité des rendez-vous concernent le financement de projet, suivi de questions de structuration puis la mise en réseau et la diffusion.

À noter que de nombreux rendez-vous conseil débutent par une présentation de la MMC, de ses différentes missions ainsi que des aides existantes.

## LA FORMATION ET L'INFORMATION

En 2024, le pôle Accompagnement a continué d'aller à la rencontre du secteur des musiques contemporaines : que ce soit en animant ou en participant à des évènements professionnels, en intervenant auprès de groupes pour présenter la structure et l'écosystème de la création musicale, ou en organisant des sessions en ligne sur des thématiques données.

### Participation à des rencontres professionnelles

L'équipe a notamment participé aux BIS (Nantes), à Accord Majeur (Aix-en-Provence), à la Biennale de piano collectif (Saint-Denis), aux Rencontres égalité de Futurs Composés (Strasbourg), à New Deal (Paris), aux Rencontres nationales ARVIVA (Bobigny).

### Interventions

L'équipe a réalisé diverses interventions afin de présenter les activités de la MMC mais également sur des thématiques plus larges telles que la présentation de l'écosystème de la création musicale en France.

Elle est notamment intervenue :

- Auprès des artistes en résidence à la Cité Internationale des Arts,
- Auprès des étudiant·e·s du Artist Diploma au CNSMDP,
- Auprès des participant·e·s à l'Académie de médiation de la MMC,
- Auprès des adhérent·e·s de la fédération France Festivals
- Lors d'une journée de rencontre des acteur·rice·s du secteur de la création musicale organisée par le service culturel de la ville de Genève.

### Webinaires

Tout au long de l'année, des webinaires sont proposés par la MMC. Ces webinaires sont ouverts à tou·te·s, gratuits et portent sur des thématiques variées.

Le cycle de webinaires avec le Syndicat français des compositrices et compositeurs de musique contemporaine (SMC) a été reconduit avec plusieurs sessions sur les thématiques suivantes :

- Introduction au statut social et fiscal des compositrices et compositeurs
- La fiscalité des compositrices et compositeurs
- Le régime social des compositrices et compositeurs
- Comment parler de soi et de sa démarche artistique ?
- Présenter son projet artistique en tant que compositeur·rice
- Phobie administrative : accompagnement et démarches

Des webinaires de présentation des aides et/ou des activités de structures partenaires ont été proposés :

- « Présentation de la bourse auteur·rice·s et/ou compositeur·rice·s » co-organisé avec le CNM
- Dispositif « Compositeur·rice·s associé·e·s à une scène pluridisciplinaire » co-organisé avec la Sacem et le ministère de la Culture
- « Présentation des aides proposées par l'Institut Français » co-organisé avec l'Institut Français

Enfin, le pôle Accompagnement est régulièrement amené à présenter les aides et l'accompagnement proposés par la MMC :

- En septembre 2024, a été organisé un webinaire « de rentrée » afin de présenter l'ensemble des aides financières 2025 et de clarifier les modalités d'accompagnement proposées.
- Des webinaires de présentation des aides de la MMC sont réalisés à la demande d'organisations professionnelles et/ou partenaires : France Festivals, FEVIS, etc.

## Développement de parcours de formation

En étroite collaboration, les pôles Accompagnement et services aux professionnel·le·s et Médiation et développement des publics ont entamé une réflexion autour du développement de parcours de formation à destination des acteur·rice·s du secteur des musiques contemporaines (compositeur·rice·s, programmateur·rice·s, ensembles, compagnies, etc.).

Ce travail va être renforcé grâce au développement d'un dispositif en partenariat avec l'Onda et avec le soutien de la Caisse des Dépôts : des modules thématiques, identifiés avec les structures qui seront accompagnées, vont être développés.

Les thématiques pourront être les suivantes : structuration administrative ou juridique, recherche de financements, réflexion sur la production d'un projet, réalisation de fiches techniques de spectacles, formation sur les enjeux sociaux (égalité des genres et diversité, transformation écologique, droits culturels), compréhension de l'écosystème de la création musicale, recherche de répertoire contemporain, communication, etc.

Ces modules pourront ensuite être réutilisés lors de sessions de formations à destination des acteur·rice·s du secteur des musiques contemporaines (compositeur·rice·s, programmateur·rice·s, ensembles, compagnies, etc.).

# PÔLE MÉDIATION ET DÉVELOPPEMENT DES PUBLICS

## LES SUPERPHONIQUES

Un dispositif en perpetuelle évolution



**2**  
sélections  
(collège et lycée)  
distinctes et paritaires

**8**  
compositeur·rice·s  
en lice

**132**  
établissements

**72**  
lycées

**59**  
collèges

**5470**  
élèves inscrit·e·s

Fort de son changement d'identité, le dispositif de sensibilisation à la musique contemporaine de la MMC conforte son ancrage dans l'ensemble du second degré avec une participation croissante du nombre de collèges, dans lesquels a été expérimenté une **ouverture à l'ensemble des classes, de la sixième à la troisième**. Sur les **132 établissements inscrits** (contre 137 l'année précédente), nous dénombrons **59 collèges** (contre 44 en 2023) pour **72 lycées** (contre 90), pour un total de **5470 élèves inscrit·e·s de la sixième à la terminale**, le plus haut nombre d'élèves participant·e·s depuis le début du dispositif.

La baisse importante du nombre de lycées participants peut s'expliquer par le départ à la retraite des ancien·ne·s professeur·e·s et l'absence de reprise par leurs successeur·e·s ; la réduction des heures d'enseignement en option musique, consécutive de la réforme du lycée ; le changement d'identité ; enfin le passage des inscriptions sur la **plateforme ADAGE**, plateforme avec laquelle tou·te·s les professeur·e·s ne sont pas familier·e·s, mais qui permet d'avoir une visibilité nationale auprès de l'ensemble du corps professoral. De là le chiffre encourageant de **49 nouveaux établissements participants** pour cette édition (soit 38% des inscrits).

Afin d'accompagner cette participation et soutenir l'économie du dispositif, une expérimentation de financement des rencontres dans les établissements via la part collective du Pass Culture a été mise en place avec succès. Sur les **83 rencontres** organisées pour cette édition (contre 97 en 2023), dont 33 en collège et 64 en lycée, 35 (soit 42% des rencontres) ont été financées par le Pass Culture.

Accompagnant le changement d'identité, le dispositif a été scindé en deux sélections distinctes et paritaires, **chacune composées de 4 candidat·e·s, faisant ainsi passer l'ensemble des compositeur·rice·s en lice de 6 à 8**. Ces choix répondent aux demandes des établissements comme du milieu et permettent de singulariser la sélection collège comme de favoriser la représentativité femmes/hommes au sein du dispositif.

Malheureusement, pour la deuxième année consécutive, la Journée Nationale, renommée **Journée des SuperPhoniques**, prévue le 23 mai 2024 à la Maison de la Radio et de la Musique, a dû être annulée en raison du mouvement social contre la réforme de l'audiovisuel public.

Toutefois, la MMC, en accord avec son partenaire musical, l'Ensemble intercontemporain, a pu réaliser une captation de l'œuvre commandée à Michel Petrossian, Lauréat des lycées 2023. Le 24 mai 2024, faute d'élèves en raison des examens blancs au collège, la création de la pièce commandée à Aurélien Dumont, premier Lauréat du SuperPhonique des collèges, a été donnée dans le cadre unique d'un concert public à l'Orangerie du Parc de Bagatelles par le Moser String Quartet et Farnaz Modarresifar, santouriste et compositrice lauréate du prix des professeur·e·s de collèges 2023. Cet événement était organisé dans le cadre de l'Orangerie sonore, en partenariat avec ProQuartet – Centre Européen de Musique de Chambre.

Une cérémonie réunissant des professionnel·le·s et des partenaires s'est toutefois tenue le **23 mai au Pavillon de la Sirène**, pour la proclamation du palmarès : **Frédéric Maurin** a reçu le **SuperPhonique des lycées**, **Séverine Ballon** le **SuperPhonique des professeurs de lycées**, et **Grégoire Rolland** a cumulé les titres de **Lauréat des SuperPhoniques des collèges** (professeur·e·s comme élèves).

Côté ressources humaines, les SuperPhoniques mobilisent les deux postes à temps plein du pôle, qui sont désormais épaulés sur une partie de l'édition par une personne en stage à partir du mois de mars et jusqu'au mois d'octobre. Celle-ci a notamment supervisé la rédaction des supports pédagogiques avec une médiatrice indépendante, et présenté les vidéos d'analyse des œuvres en sélection. Le doctorant en contrat Cifre participe également au dispositif en accompagnant les compositeur·rice·s lors des rencontres. L'administration assure l'établissement des contrats des compositeur·rice·s en lice et la gestion budgétaire du dispositif. Le pôle Promotion et valorisation coordonne la communication du dispositif, en particulier *via* la production des différentes séries vidéos réalisées par François Barbier et diffusées sur les réseaux sociaux tout au long de l'année. Cora Joris continue d'assurer la médiation des œuvres commandées aux lauréat·e·s lors de la Journée des SuperPhoniques.



*Présentation de Timkat, pour grand ensemble, pièce commandée à Michel Petrossian, Lauréat du Grand Prix Lycéen des Compositeurs 2023 et interprétée par l'Ensemble intercontemporain, avec une médiation de Cora Joris.*

Captation le 21 mai 2024 à la Philharmonie de Paris.



*La création de Ludion, pour santour et quatuor, commandée à Aurélien Dumont, Lauréat des collèges 2023 et interprétée par Farnaz Modarresifar et le Moser String Quartet le 24 mai 2024 à l'Orangerie de Bagatelle.*



*L'appel à créations d'élèves, À vos œuvres ! a permis de récolter 84 œuvres (musiques, textes, visuels, vidéos) inspirées des pièces en lice.*

# LA MINI-ENCYCLOPÉDIE DES MUSIQUES CONTEMPORAINES

En partenariat avec l'[Encyclopædia Universalis](#), ce dispositif pédagogique propose à des classes de lycée depuis l'année 2023-2024 la rédaction d'articles de vulgarisation sur le répertoire contemporain. À partir des ressources fournies par la MMC (médias mais aussi rencontres avec musicologues et artistes), les élèves rédigent, sous l'égide des éditeurs de l'encyclopédie, un article synthétique sur une thématique définie avec leur professeur·e. À termes, cette mini-encyclopédie constituera une ressource sur le répertoire destinée au cadre pédagogique comme au grand public. Le premier article, rédigé par un établissement participant aux SuperPhoniques, le Lycée Fabert à Metz, traitait de la [représentation des animaux en musique contemporaine](#). L'établissement a accueilli le philosophe, musicologue et médiateur [David Christoffel](#) et le compositeur [Vincent Bouchot](#), auteur d'un *Carnaval des animaux en péril*.

Le second article sera rédigé par les élèves du Lycée Hoche de Versailles et sera consacré au [minimalisme](#). Les élèves de première spécialité musique ont pu découvrir le courant minimaliste à travers [une séance de jeux sonores issus du KIT Musiques en jeu\(x\)](#), et échanger avec le compositeur [Melaine Dalibert](#).

## EN SON(S) QUARTIER

L'utopie d'une résidence artistique et citoyenne dans un quartier populaire

Initié en 2022, au moment de la sortie de la pandémie de Covid-19, le projet *En son(s) quartier* souhaite répondre à deux enjeux culturels et sociaux dans un contexte de fragilisation sociale croissante, en (ré)engageant les créateur·rice·s sonores dans une mission de service public et en replaçant l'écoute au cœur des relations sociales. Pour cela, en parallèle de son activité nationale, la MMC a pris le parti d'un ancrage local, celui de son propre territoire d'implantation du XVIII<sup>ème</sup> arrondissement. Pensé autant comme un laboratoire de la médiation culturelle que comme un espace d'expérimentation sociale, *En son(s) quartier* se déploie en deux phases : une première phase d'inscription et de coopération avec les partenaires du quartier autour de la résidence annuelle d'un·e artiste ; puis, à partir des conclusions de cette première phase, la modélisation d'un **dispositif de résidence à plus long terme pour un·e ou plusieurs artistes, destiné à être porté par des collectivités**.

*Par-delà le rêve. Un printemps pour fêter la culture iranienne*

Après une première résidence en 2022-2023 menée par le compositeur [Alvaro Martinez Leon](#) (GPLC 2022) avec la complicité de [Tom Bierton](#) (GPLC 2024) autour des notions de paysage sonore et de mouvement, la MMC a sollicité **la compositrice et musicienne franco-iranienne Farnaz Modarresifar** (GPLC 2023). Sa résidence s'est construite autour d'une [Fabrique à musiques de la Sacem](#), cette dernière ayant sollicité l'expertise de la MMC pour évaluer la pertinence du dispositif pour le répertoire contemporain. À l'automne 2023, un comité de pilotage réunissant l'artiste et les différents partenaires du quartier, a défini les contours de ses interventions, qui se sont organisées autour d'une thématique commune, la culture iranienne. La résidence s'est déroulée sur une période plus resserrée que l'édition précédente (en raison de l'agenda de l'artiste) au printemps 2024. Une [programmation pluridisciplinaire](#), enrichie de propositions des partenaires (comme une soirée poésie avec la [Compagnie Résonances](#) ou un débat autour de la place de la femme dans la culture iranienne avec la [Maison de la Conversation](#)), adaptée à la diversité des usager·e·s du quartier, a été proposée durant ces trois mois de résidence.



Farnaz Modarresifar © MMC\_François Barbier

**D'autres artistes de culture iranienne ou kurde** (le photographe Ahskan Noroozkhani, la plasticienne et chanteuse Hura Mirshekari, le poète Seymus Tagdekin) sont ainsi intervenu·e·s avec ou en complément de Farnaz Modarresifar. L'objectif de la MMC était de **s'intégrer autant que possible dans les activités déjà existantes des structures partenaires**, comme par exemple l'organisation d'une [cantine iranienne](#) au sein de l'association [Le Petit Ney](#).

**364**personnes touchées,  
entre 9 et 85 ans**9**structures partenaires  
(socio-éducatives et  
associatives)

*La création finale a pris la forme d'une performance musicale associant les élèves de l'école Dorléac (chant et percussions), l'artiste en résidence au santour et la professeure de musique de l'école au théorbe. Les enfants interprétaient un conte musical inspiré de la tradition perse, auquel a été intégré une comptine iranienne apprise en classe. Le spectacle présentait également des passages électroacoustiques enregistrés lors du stage au Centre d'animation Binet.*

**13**événements publics  
entre avril et juin**1**spectacle de restitution  
le 14 juin

Pour la partie scolaire, menée dans le cadre de la *Fabrique à musiques avec l'École Françoise Dorléac*, la MMC a choisi de poursuivre le travail initié l'année précédente avec le même groupe d'élèves, afin de renforcer le lien créé avec eux l'année précédente. Farnaz Modarresifar a pu s'appuyer sur la professeure d'éducation musicale de l'école qu'elle a associé à la co-création de sa pièce finale avec les enfants.

Outre à l'école et dans plusieurs associations du quartier, Farnaz Modarresifar est intervenue dans les services de réanimation, de gériatrie et de cardiologie de l'Hôpital Bichat-Claude Bernard pour des concerts au chevet, organisés en partenariat avec l'**association Tournesol**, artistes à l'hôpital.

La musicienne a également animé un stage de création sonore au Centre d'animation Binet pendant une semaine, qui a donné lieu à une pièce électroacoustique sur le rêve. L'ensemble de sa résidence a été tournée vers la pluri-disciplinarité et le croisement des sensibilités et des expériences, à travers des pratiques d'écoute, de captations de sons et d'enregistrements en studio, ainsi que des pratiques musicales mêlant chant et jeux vocaux, percussions, instruments traditionnel perse et baroque et l'électroacoustique.

Commencée en avril, la résidence s'est conclue à la mi-juin 2024.



La cantine participative du Petit Ney, le 3 mai 2024.



Le spectacle de restitution avec les enfants de l'école Dorléac, le 14 juin 2024, à la Bibliothèque Jacqueline de Romilly.

## Un appel à candidatures pour 2025



Portrait de Stefania Becheanu © Lorraine Hellwig

À l'issue de ces deux premiers volets, les partenaires du comité de pilotage ont été invités à co-construire un appel à candidatures afin de définir le profil du ou de la futur·e artiste en résidence pour la troisième édition du projet. Après deux années au cours desquelles la MMC sollicitait elle-même des artistes, la MMC souhaitait permettre une plus grande appropriation du dispositif par les bénéficiaires du projet. Lancé au mois d'octobre 2024, cet appel a recueilli **6 candidatures**, qui ont été départagées par un comité de sélection réunissant partenaires du projet, ancien·ne·s artistes en résidence et membres de l'équipe de la MMC.

Ce comité de sélection a retenu la candidature de l'**artiste sonore Stefania Becheanu**, qui s'inspire de son projet *Rencontrer l'ours*, par ailleurs soutenu par la MMC et reposant sur les thèmes de la peur et de la communauté comme espace de solidarité. Stefania Becheanu a commencé à rencontrer les différents partenaires du quartier les semaines suivantes, respectant en cela l'engagement de co-construire sa résidence avec ces derniers. Celle-ci se déroulera au printemps 2025.

## L'ACADEMIE DE MÉDIATION

### Former les médiateur·rice·s de demain

Après une première promotion en forme de cours du soir étaisés sur deux années (2021-2023), l'Académie de médiation a adopté en 2024 le format d'**un stage d'une semaine en immersion**, qui s'est déroulé du **24 au 28 juin 2024 à Saint-Michel-de-Chaillol** (Hautes-Alpes) en partenariat avec l'Espace Culturel de Chaillol (ECC), structure reconnue depuis près de 30 ans pour la qualité de son ancrage territorial et son engagement sur la médiation de formes musicales plurielles et exigeantes.

Si le format a été raccourci pour plus d'efficacité et faciliter la constitution d'un groupe dans un cadre propice aux échanges et à la discussion, le projet reste le même : répondre aux besoins du secteur de la création musicale en médiateur·rice·s formé·e·s et engagé·e·s sur les enjeux de la médiation et du répertoire contemporain. Le choix d'un nouveau format a été encouragé par les retours des participant·e·s de la première promotion, parmi lesquels **Éloi Savatier**, doctorant à la MMC depuis décembre 2023 ; **Adèle Aschehoug**, médiatrice, notamment pour les Concerts de Poche et autrice des notices des pièces en lice pour les SuperPhoniques depuis 2023 ; et **Irène Hontang**, chargée de production au Grame et médiatrice indépendante, qui fut invitée à intervenir pour faire part de son expérience lors de cette seconde Académie. Au total, **6 stagiaires**, dont l'hébergement et le transport ont été pris en charge par la MMC, ont participé à l'Académie, moyennant de modestes frais de participation : 3 étudiant·e·s, 2 personnes en prise de poste dans des structures musicales et une professeure de conservatoire en reconversion professionnelle.

2 membres du pôle Accompagnement de la MMC ont suivi l'intégralité de la semaine à leurs côtés. La diversité des profils a largement contribué à la richesse et à la qualité de cette nouvelle formule.

4

jours en immersion à  
Saint-Michel-de-Chaillol

6

bénéficiaires

17

intervenant·e·s

La semaine s'est articulée autour de **4 modules** : les **enjeux de la médiation**, leur **inscription dans l'écosystème musical**, leur **application concrète au sein d'un territoire** et enfin **les aspects pratiques des métiers de la médiation**. Chaque module alternait des **rencontres avec des professionnel·le·s** évoluant dans la région ou dans les régions limitrophes, des **ateliers pratiques** et des **temps informels** d'échanges et de partages d'expérience. Les retours positifs, tant côté partenaires, intervenant·e·s que participant·e·s confortent la MMC dans la reconduction de ce format dans un autre lieu engagé sur ces questions pour l'été 2025, le M![lieu] à Sault (Vaucluse).

## La formation professionnelle au cœur du développement du Pôle

Tout au long de l'année, plusieurs interventions sur la médiation dans le secteur musical ont eu lieu, à commencer par la première formation portée en partenariat avec le Centre national de la musique, assurée par Simon Bernard les 12 et 13 mars 2024. Cette formation a été reconduite pour début 2025. Le chef du pôle Médiation est également intervenu auprès des étudiant·e·s en écriture du CNSMDP en mai, des étudiant·e·s du Master Management des entreprises culturelles de la Sorbonne et des élèves du Conservatoire Municipal du XIII<sup>e</sup> arrondissement en novembre. Avec Éloi Savatier, il a rencontré les étudiant·e·s du master Médiation de la musique de la Sorbonne en avril et en décembre 2024, et a participé au jury de sélection de ce Master au printemps. Toujours avec ce Master, il a encadré un groupe de trois étudiant·e·s sur leur projet professionnel de médiation, dans le cadre de la résidence de l'Ensemble Calliope au Musée de l'Homme. Il a enfin assuré un coaching en médiation auprès des 2 compositeur·rice·s mentorés par le dispositif *Unanimes* en septembre.

## LA MÉDIATION HORS LES MURS

Faire résonner la création musicale auprès de nouveaux publics

Les activités hors les murs du pôle Médiation se sont recentrées en 2024 sur deux axes : les conférences en bibliothèques et les interventions au sein d'événements professionnels.



### Dans les bibliothèques et les médiathèques

Dans la foulée de la mini-tournée de *l'Histoire de la musique contemporaine* (2022-2023), conférence dérivée du podcast produit par la MMC pour France Musique, puis de *l'Histoire de la musique électroacoustique*, création originale pour les bibliothèques, **Thomas Vergracht** a proposé une troisième conférence centrée sur les rapports entre musique contemporaine et rock. Créée le 6 avril à la Bibliothèque Buffon (Paris V<sup>e</sup>), la conférence a été reprise le 1<sup>er</sup> juin à la Médiathèque Hélène Berr (Paris XII<sup>e</sup>) et fera l'objet d'une diffusion en région en février 2025. Parallèlement, la MMC a invité la chercheuse spécialiste en intelligence artificielle Alice Hadria-Cohen à intervenir à la Bibliothèque Jacqueline de Romilly (Paris XVIII<sup>e</sup>) le 27 avril dans le cadre du Festival Numok, en partenariat avec l'Ircam.

Enfin, dans un format de rencontre construit autour d'une personnalité artistique, la Bibliothèque Andrée Chedid a accueilli deux compositeur·rice·s dans ses murs en 2024 : **Michel Petrossian** (Lauréat du Grand Prix Lycéen des Compositeurs 2023) le 2 mars, et **Cécile Buchet** (candidate aux SuperPhoniques des collèges 2024) le 26 octobre.

90

personnes touchées  
par les médiations en bibliothèque

## Biennale de piano collectif 2024

La MMC a été à nouveau partenaire de la Biennale de piano collectif, initiée en 2022 par Fabien Cailleteau, professeur de piano au Conservatoire de Saint-Denis. L'apport de la MMC sur cette seconde édition, qui s'est tenue du 26 au 28 janvier 2024, s'est fait dans le prolongement de la première : ressources, présence et information à destination des professeur·e·s présent·e·s, médiation d'œuvres en création, etc. Touchant essentiellement un réseau d'enseignant·e·s de Conservatoire, la Biennale de piano collectif permet à la MMC une identification plus large auprès de ce réseau, comme d'espace de repérage pour ses actions en faveur de la création dans les Conservatoires.

## Journées de la Création Musicale 2024

À l'invitation de la **Plateforme des Musiques de Crédit Grand-Est (PFMC)**, le pôle Médiation, représenté par Simon Bernard et Éloi Savatier, est intervenu les 4 et 5 décembre dans le cadre des Journées de la Création Musicale au CCAM de Vandoeuvre-lès-Nancy, pour présenter le dispositif des SuperPhoniques, les résultats de l'enquête sur la place de la médiation dans les structures musicales et animer une table-ronde sur les enjeux de la médiation du répertoire contemporain. La présence et la collaboration de la MMC, seule institution parisienne lors de ces deux journées, ont été particulièrement appréciées par les organisateur·rice·s et contribuent à rappeler le lien indispensable avec les réseaux régionaux dans la structuration du secteur musical.

## L'Art d'être Ensemble

Organisée conjointement par les directions des affaires culturelles et des solidarités de la Mairie de Paris, cette journée a réuni près de **200 professionnel·le·s** des secteurs sociaux et culturels pour un temps d'échange, de partage d'expériences et de valorisation des actions menées à destination des populations les plus précaires des différents arrondissements parisiens. À ce titre, la MMC a été invitée à témoigner de son expérience sur le projet *En son(s) quartier* au sein d'un atelier consacré à l'ancrage territorial. Une belle occasion de s'intégrer dans le réseau des structures socio-culturelles parisiennes et de mettre en lumière cette expérimentation de la MMC.

## LE KIT MUSIQUES EN JEU(X)

Les activités hors-les-murs du pôle Médiation en 2024 ont aussi largement concerné les **présentations, formations et prêts du KIT Musiques en jeu(x)** développé par Clément Lebrun et l'ODIA Normandie dont la MMC possède un exemplaire depuis la fin d'année 2022. Si l'année 2023 avait été l'occasion d'une prise en main du KIT, l'année 2024 a permis d'en exploiter les différentes possibilités, pour animer les rencontres des SuperPhoniques ou lors des ateliers *d'En son(s) quartier*. Les **présentations du KIT** ont concerné des structures musicales spécialisées (l'Orchestre National de Jazz, La Pop), des professeur·e·s de Conservatoire ou de secondaire, des bibliothécaires, des étudiant·e·s en master de médiation et les équipes de deux théâtres (le Théâtre Sénart - Scène Nationale, et le Théâtre des Bords de Seine). Les séances de jeux ont autant concerné des collégien·ne·s, des lycéen·ne·s, des étudiant·e·s que des adultes, notamment pour des préparations au concert de l'Ensemble intercontemporain et de Court-Circuit. Le KIT de la MMC a été emprunté par l'Ensemble intercontemporain et la compagnie bourguignonne D'un Instant à l'autre, ainsi que par la Bibliothèque Jacqueline de Romilly, voisine de la MMC. Six KITs étant désormais présents en Île-de-France, la MMC a initié la constitution d'un **réseau partagé de mutualisation des exemplaires** afin de faciliter leur circulation et leur utilisation au sein de la région.

**1000**

personnes ayant participé ou assisté aux événements de la Biennale

**75**

personnes ayant participé aux échanges professionnels

**40**

participant·e·s à l'atelier sur l'ancrage territorial

**12**

présentations à des structures musicales ou sociales

**5**

séances de jeux auprès de différents publics

**312**

personnes formées ou participantes



Séance de jeux au Petit Ney, café littéraire associatif de la Porte-Montmartre et partenaire de la Maison de la Musique Contemporaine sur le projet En son(s) quartier.

Pour cette séance, animée par Éloi Savatier, un groupe de spectateur·rice·s volontaires était préparé au programme In Between (Waters) de l'Ensemble intercontemporain.

Les jeux avaient été sélectionnés en fonction des pièces jouées dans le concert et permettaient ainsi une appropriation, par la pratique sonore, des différents procédés de composition utilisés par les compositeur·rice·s du concert.

## GROUPE MÉDIATION

Réunir et fédérer les acteur·rice·s de la médiation

Le Groupe Médiation, réunit actuellement près d'une **cinquante de membres**, responsables ou chargé·e·s des actions culturelles depuis 2020, issus de structures musicales spécialisées dans le répertoire contemporain mais couvrant aussi l'ensemble des répertoires musicaux classiques et jazz. Le Groupe se réunit en visio tous les trimestres et en présentiel une fois par an. La dernière rencontre annuelle, qui a rassemblé 19 responsables ou chargé·e·s d'action culturelle de toute la France, s'est tenue le 1<sup>er</sup> juillet 2024 au Pavillon de la Sirène (Paris XIV<sup>e</sup>).

Outre l'échange d'informations et de pratiques, le Groupe Médiation a pour objet de **défendre les actions culturelles de celles et ceux qui les gèrent au quotidien dans les structures**, auprès de leurs directions comme au sein des équipes artistiques et administratives. À cette fin, la MMC a publié en fin d'année les résultats de l'enquête lancée l'année précédente en partenariat avec PROFEDIM, et portant sur **la place de la médiation dans les structures musicales**. Le traitement des données de l'enquête a été assuré par Éloi Savatier.

**80%**

des répondant·e·s  
sont des femmes

**60%**

ont entre  
25 et 34 ans

**75%**

sont en poste  
depuis moins de 3 ans

**75%**

sont en  
CDI

**42%**

ont un poste uniquement  
dédié à la médiation

« Nos métiers manquent cruellement de reconnaissance de la part du grand public mais aussi en interne dans nos structures. Notre métier est encore vu comme ne nécessitant pas de compétences spécifiques (à la différence de l'administration, de la technique, de l'artistique). »

## CONSEIL ET ACCOMPAGNEMENT À LA MÉDIATION

En 2024, le pôle Médiation a été sollicité par des équipes artistiques, soutenues ou non par la MMC, des compositeur·rice·s et des lieux de diffusion afin de les accompagner et de les conseiller dans leurs activités de médiation du répertoire contemporain. Ces sollicitations ont été **multipliées par 3 par rapport à 2023** et montrent à la fois un vrai besoin des artistes, des lieux et des structures sur ces questions, comme une reconnaissance croissante de la MMC sur le sujet.

Le pôle Médiation a par ailleurs **co-animé en janvier 2024 deux webinaires avec le SMC et les autres pôles de la Maison**, sur les enjeux de la présentation individuelle des compositeur·rice·s et la présentation de son projet artistique.

Au moment de clore ce rapport d'activités, il apparaît que **l'expertise du pôle Médiation est recherchée par l'ensemble du secteur professionnel**, qu'il s'agisse de la formation ou du conseil, de sorte que l'accompagnement des professionnel·le·s sur ces questions constitue un vecteur de développement essentiel de ses activités pour les années à venir, en complémentarité avec les missions du pôle Accompagnement.

13

rendez-vous  
conseil et  
accompagnement  
à la médiation  
en 2024  
(22 heures)



**MAISON DE LA MUSIQUE CONTEMPORAINE**

10-12 RUE MAURICE GRIMAUD - 75018 PARIS

+33 (0)1 40 39 94 26

[musiquecontemporaine.org](http://musiquecontemporaine.org)

